



**BAL DE LA  
MÉDECINE**

**8 Février 1939**

*Les cartes d'entrée seront retirées chez les dames patronnesses :*

M<sup>mes</sup>

ABEL, 21, Rue de la Ravinelle.  
ANDRÉ, 5, Rue de Serre.  
BARTHÉLEMY, 10, Rue Poincaré.  
BODART, 23, Rue de Toul.  
BOSNEY, Préfecture de M.-&-M.  
CAUSSADE, 27, Rue Victor Hugo.  
CHALNOT, 17, Rue du Montet.  
COLLIN, 33, Boulevard Charles V.  
DROUET, 30, Avenue Anatole France.  
ESTORGES, Vincennes.  
FLORENTIN, 29, Rue Henri Déglin.  
FRUHINSHOLZ, 7, Rue Victor Hugo.  
GUILLEMIN, 27, Avenue Foch.  
HAMANT, 45, Rue Gambetta.  
HAMEL, Maréville.  
HOCHÉ, 16, Rue Émile Gallé.

M<sup>mes</sup>

JACQUES, 41, Avenue Foch.  
JEANDELIZE, 3, Rue Victor Poirel.  
JOB, 25, Avenue Foch.  
LAMY, 31, Rue Poincaré.  
DE LAVERGNE, 37, Rue Gustave Simon.  
LUCIEN, 16, Rue de Verdun.  
MELNOTTE, 18, Rue Jacquot de France.  
MUTEL, 4, Rue de l'Oratoire.  
PERRIN, 6, Rue Lepois.  
ROBERT, 13, Place Léopold, Lunéville.  
SCHICKELÉ, 28, Rue Gambetta.  
SCHMITT, 50, Rue Stanislas.  
SIMONIN, 3, Rue Saint-Lambert.  
SPILLMANN, 14, Rue Saint-Léon.  
VERMELIN, 10, Place de la Croix-de-Bourgogne.  
WATRIN, 62, Avenue Foch.

De la part de *L. Guigue*

ASSOCIATION CORPORATIVE DES ÉTUDIANTS  
ET ANCIENS ÉTUDIANTS FRANÇAIS  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE NANCY

=====  
=====  
=====  
I, Place Stanislas  
=====  
=====  
=====

Le Comité des Dames Patronnesses et le Président de l'Association Corporative des Étudiants en Médecine Français vous prient de bien vouloir honorer de votre présence le

## BAL DE LA MÉDECINE

Organisé le Mercredi 8 Février 1939, à 21 heures, dans la Salle du Palais des Fêtes, au profit des Œuvres de la Ville, sous la Présidence d'Honneur de :

MM. BOSNEY, Préfet de Meurthe-et-Moselle ;  
SCHMITT, Maire de Nancy ;  
Le Médecin-Général SCHICKELÉ, Directeur du Service de Santé de la 20<sup>e</sup> Région ;  
SPILLMANN, Doyen de la Faculté de Médecine ;  
ESTORGES, Procureur Général près la Cour d'Appel de Nancy.

**TABLES DE BRIDGE**

**HOT SERENADERS**

**SOUPER DANSANT**

Cette Invitation strictement personnelle  
sera rigoureusement exigée à l'entrée.

**TENUE DE SOIRÉE**

Cotisation : 30 francs.

Étudiants : 20 francs.

Membres de l'Association : 10 francs.

ASSOCIATION CORPORATIVE DES ÉTUDIANTS  
ET ANCIENS ÉTUDIANTS FRANÇAIS  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE NANCY

---

---

**Soirée du Mercredi  
8 Février 1939**



CARTE D'ENTRÉE

Prix : **30 francs**

N° 101